

AVIS D’AFFICHAGE relatif à la publicité des actes

Conformément aux dispositions légales relatives à l’information des habitants et à la publication des actes des EPCI, et notamment les articles L5211-1, L2121-25, L5211-46, L5211-3 et L2131-1 du code général des collectivités territoriales, ainsi que l’article L311-9 du code des relations entre le public et l’administration, la liste suivante des délibérations du Bureau examinées en séance est affichée et mise à la disposition du public sur le site Internet de Mulhouse Alsace Agglomération, www.m2a.fr :

Communauté d’Agglomération Mulhouse Alsace Agglomération (m2A)

(Convocation envoyée le mardi 15 septembre 2026)

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE 2026 À 17 H 30

Sous la présidence de Fabian JORDAN

Quorum pour 57 élus en exercice : 29 élus présents.

PRÉSENTS (48) : Mme AGUDO-PEREZ, M. ALBERTI, Mme BAECHTEL, Mme BAGARD, M. BEHE, M. BITSCHENE, M. COUTAYE, M. DUSSOURD, M. DUVERNOIS, M. FRANTZ, Mme FREY (à partir du point 2°), M. GAG, Mme GOETZ, M. GUTH, M. GUTHMANN, M. HABIG, M. HAGENBACH, M. HALBWACHS, Mme HAMMERER, M. HARTMANN, M. JORDAN, M. JULIEN (à partir du point 2°), Mme KADIRI, Mme LAUMOND, Mme LAVOUÉ, M. LOGEL, M. MARQUET (à partir du point 19°), Mme MATHIEU-BECHT, M. MEROT, Mme MEYER, Mme MILLION, M. NICO (à partir du point 19°), M. ONIMUS, Mme PARTOUCHE (à partir du point 18°), M. RICHARD, M. RICHE, M. SCHILDKNECHT, M. SCHMITT, M. STEGER, Mme STIMPL, M. STURCHLER, Mme TALLEUX, M. TORANELLI, M. VERNANT, M. VIOLA, M. VONESCH, M. ZIMMERMANN (à partir du point 19°) et M. ZUMBIHL.

EXCUSÉS/ABSENTS (2) : Mme BUSSMANN et M. NEUMANN.

PROCURATIONS (7) : M. CAHN à M. GUTHMANN, M. IFFRIG à M. STURCHLER, Mme MEHLEN à M. HAGENBACH, Mme MIQUÉE à Mme PARTOUCHE (à partir du point 18°), M. SALZE à M. JULIEN (à partir du point 2°), Mme SCHOBER à Mme AGUDO-PEREZ et Mme WOLFF à Mme MEYER.

Les membres du Bureau ont adopté les délibérations suivantes :

- 1° Désignation du secrétaire de séance
- M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance à l'unanimité des suffrages exprimés.

UN TERRITOIRE D'ÉQUILIBRE ET DE COOPÉRATION

- Finances

- 2° Délibération
n°2026/194B/7.3
- Politique sociale de l'habitat : garantie communautaire d'emprunt à hauteur de 100% en faveur de 3F GRAND EST dans le cadre de l'opération d'acquisition en VEFA de 40 logements rue de Richwiller à Mulhouse
- La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 3° Délibération
n°2026/200B/7.3
- Politique sociale de l'habitat : garantie communautaire d'emprunt à hauteur de 100% en faveur de BATIGERE dans le cadre de l'opération d'acquisition en VEFA de 24 logements rue du 19^{ème} Dragon à Brunstatt-Didenheim
- La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 4° Délibération
n°2026/222B/7.3
- Politique sociale de l'habitat : garantie communautaire d'emprunt à hauteur de 100% en faveur de HABITATS DE HAUTE-ALSACE dans le cadre de l'opération de construction de 16 logements rue de Mulhouse à Morschwiller-le-Bas
- La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 5° Délibération
n°2026/201B/7.3
- Politique sociale de l'habitat : garantie communautaire d'emprunt à hauteur de 100% en faveur de m2A HABITAT dans le cadre de l'opération de réhabilitation de 392 logements Boulevard de la Marseillaise-Agen-Toulouse à Mulhouse
- La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- 6° Délibération
n°2026/248B/7.3
- Politique sociale de l'habitat : garantie communautaire d'emprunt à hauteur de 100% en faveur de m2A HABITAT dans le cadre de l'opération de réhabilitation thermique de 80 logements rue de la Verdure à Riedisheim
- La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 7° Délibération
n°2026/203B/7.3
- Politique sociale de l'habitat : garantie communautaire d'emprunt à hauteur de 100% en faveur de DOMIAL dans le cadre de l'opération d'acquisition en VEFA de 22 logements rue de l'Île Napoléon à Riedisheim
- La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 8° Délibération
n°2026/220B/7.3
- Politique sociale de l'habitat : garantie communautaire d'emprunt à hauteur de 100% en faveur de SOMCO dans le cadre de l'opération de réhabilitation de 1 logement 12 rue de l'Eglantine à Kingersheim
- La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 9° Délibération
n°2026/219B/7.3
- Politique sociale de l'habitat : garantie communautaire d'emprunt à hauteur de 100% en faveur de SOMCO dans le cadre de l'opération de réhabilitation de 1 logement 13 rue de l'Avenir à Richwiller
- La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 10° Délibération
n°2026/215B/7.3
- Politique sociale de l'habitat : garantie communautaire d'emprunt à hauteur de 100% en faveur de SOMCO dans le cadre de l'opération de réhabilitation de 1 logement 15 rue de l'Avenir à Richwiller
- La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- 11° Délibération
n°2026/218B/7.3
- Politique sociale de l'habitat : garantie communautaire d'emprunt à hauteur de 100% en faveur de SOMCO dans le cadre de l'opération de réhabilitation de 1 logement 35 rue du Prince Charmant à Staffelfelden
- La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 12° Délibération
n°2026/212B/7.3
- Politique sociale de l'habitat : garantie communautaire d'emprunt à hauteur de 100% en faveur de SOMCO dans le cadre de l'opération de réhabilitation de 1 logement 6 rue Marie Louise à Staffelfelden
- La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 13° Délibération
n°2026/213B/7.3
- Politique sociale de l'habitat : garantie communautaire d'emprunt à hauteur de 100% en faveur de SOMCO dans le cadre de l'opération de réhabilitation de 1 logement 12 rue des Contes à Wittelsheim
- La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 14° Délibération
n°2026/216B/7.3
- Politique sociale de l'habitat : garantie communautaire d'emprunt à hauteur de 100% en faveur de SOMCO dans le cadre de l'opération de réhabilitation de 1 logement 16 rue du Paladin à Wittelsheim
- La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 15° Délibération
n°2026/217B/7.3
- Politique sociale de l'habitat : garantie communautaire d'emprunt à hauteur de 100% en faveur de SOMCO dans le cadre de l'opération de réhabilitation de 1 logement 22 rue de Palissy à Wittelsheim
- La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- | | |
|-------------------------------------|--|
| 16° Délibération
n°2026/214B/7.3 | Politique sociale de l'habitat : garantie communautaire d'emprunt à hauteur de 100% en faveur de SOMCO dans le cadre de l'opération de réhabilitation de 1 logement 12 rue Sainte Claire Deville à Wittelsheim |
| | La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés. |
| 17° Délibération
n°2026/221B/7.3 | Politique sociale de l'habitat : garantie communautaire d'emprunt à hauteur de 100% en faveur de SOMCO dans le cadre de l'opération de réhabilitation de 1 logement 2 rue de Turenne à Wittelsheim |
| | La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés. |
| 18° Délibération
n°2026/256B/7.3 | Politique sociale de l'habitat : garantie communautaire d'emprunt à hauteur de 100% en faveur de SOMCO dans le cadre de l'opération de réhabilitation de 1 logement place du Calife à Wittelsheim - rectification d'une erreur matérielle sur la délibération n°2026/94B |
| | La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés. |

UN TERRITOIRE D'ACCUEIL DYNAMIQUE

- Développement économique

- | | |
|---------------------------------------|---|
| 19° Délibération
n°2026/186B/7.5.6 | Association 42 Mulhouse Grand Est : subvention de fonctionnement 2026 |
| | La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés. |
| 20° Délibération
n°2026/129B/7.5.6 | Agence de Développement de l'Alsace : subvention 2026 |
| | La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés. |

- Emploi

- | | |
|---------------------------------------|---|
| 21° Délibération
n°2026/158B/7.5.6 | France Active Alsace : subvention de fonctionnement pour la plateforme de financement Okoté |
| | La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés. |
| 22° Délibération
n°2026/192B/7.5.6 | Association France Active Alsace : subvention de fonctionnement 2026 |
| | La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés. |
| 23° Délibération
n°2026/127B/7.5.6 | Association École de la deuxième chance : subvention 2026 |
| | La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés. |

- Attractivité, développement touristique et culturel

- | | |
|---------------------------------------|---|
| 24° Délibération
n°2026/254B/7.5.6 | Association pour le Musée de l'Énergie Électrique : subvention en investissement 2026 |
| | La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés. |

UN TERRITOIRE DE NOUVELLE DONNE ENVIRONNEMENTALE, ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

- Mobilités et Transports

- | | |
|--|---|
| 25° Délibération
n°2026/199B/8.7 | Tarification multimodale Alsa+ : avenant de prolongation de la convention |
| | La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés. |
| 26° Délibération
n°2026/165B/7.10.5 | Contrat de canal du Rhône au Rhin branche sud : convention financière 2026 |
| | La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés. |

- Environnement et énergie

27° Délibération
n°2026/164B/1.1.3

Parc véhicules : passation de marchés publics
de fournitures et de services

La délibération du Bureau est adoptée à
l'unanimité des suffrages exprimés.

UN TERRITOIRE SOLIDAIRE AU SERVICE DE TOUS SES HABITANTS

- Politique de la ville

28° Délibération
n°2026/252B/7.5.6

Subvention politique de la ville 2026 : phase 2

La délibération du Bureau est adoptée à
l'unanimité des suffrages exprimés.

- Sport

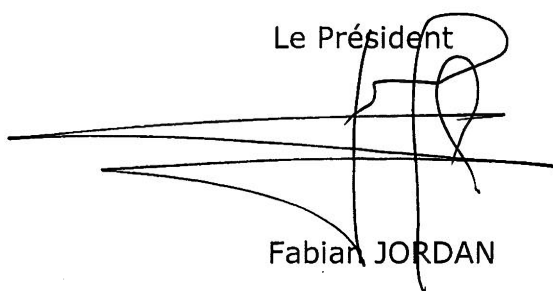
29° Délibération
n°2026/12B/5.7.9

Equipements sportifs terrestres
communautaires : évolution des règlements
intérieurs du Palais des Sports et des salles de
musculature du Palais des Sports et du Centre
Sportif Régional Alsace

La délibération du Bureau est adoptée à
l'unanimité des suffrages exprimés.

Fin de la séance à 18 H 05.

Le Président



Fabian JORDAN

- **Les délibérations de séance sont consultables sur le site Internet de Mulhouse Alsace Agglomération : www.m2a.fr.**
- **Les personnes intéressées peuvent demander communication des délibérations de séance au Secrétariat des assemblées délibérantes de Mulhouse Alsace Agglomération, Maison du Territoire 9 avenue Konrad Adenauer - Sausheim, 3^{ème} étage, bureau n°331.**